

## RÉUNION DU 30 MARS 2012

L'an deux mille douze, le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAUT Marco, Maire.

*Date de convocation* : le 21 mars 2012

*Etaient présents* : Messieurs ROSAIRE, BARBOT, FOULONNEAU, Mme DENIS, MM. PRIEUR, BOURGEAU, MMmes MENAGER, LEBRETON, DESCHAMPS, PITON, NOPPE, M. BARON.

*Absents excusés* : M. BONNEROT, M. CHASLERIE

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. FOULONNEAU

### DÉLIBÉRATIONS

#### BUDGET LOTISSEMENT DES REITRIES

##### a) COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil vote le compte de gestion dressé par Madame GODEFROY Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

##### b) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

###### Fonctionnement

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0,00 €  
Résultat de l'exercice : 0.00 €  
Résultat antérieur de l'exercice : 0.00 €

Excédent de clôture : 0.00 €

###### Investissement

Dépenses : 0,00 €  
Recettes : 0.00 €  
Résultat de l'exercice : 0,00 €  
Résultat antérieur de l'exercice : 0,00 €

Résultat de clôture : 0.00 €

Hors de la présence de M. HUNAUT Marco Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du Lotissement des Reitries 2011.

#### BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS CHANTEAU

##### a) COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil vote le compte de gestion dressé par Madame GODEFROY Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

##### b) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

###### Fonctionnement

Dépenses : 164 289.86 €  
Recettes : 68 123.09 €  
Résultat de l'exercice : - 96166.77 €  
Résultat antérieur de l'exercice : 96 167,77 €  
Excédent de clôture : 0.00 €

###### Investissement

Dépenses : 0,00 €  
Recettes : 40 000,00 €

Résultat de l'exercice : 40 000,00 €  
Résultat antérieur de l'exercice : - 40 000 €  
Résultat de clôture : 0,00 €

Hors de la présence de M. HUNAULT Marcel, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du Lotissement Clos Chateau 2011.

### BUDGET CAISSE DES ECOLES

#### a) COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil vote le compte de gestion dressé par Madame GODEFROY Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

#### b) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Sous la présidence de Madame DENIS Françoise adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil d'Administration examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

##### Fonctionnement

Dépenses : 26 673.01 €  
Recettes : 28 572.60 €  
Résultat de l'exercice : + 1 899.59 €  
Résultat antérieur de l'exercice : 0 €  
Excédent de clôture : 1 899.59 €

##### Investissement

Dépenses : 0,00 €  
Recettes : 21 686.47 €  
Résultat de l'exercice : 21 686.47 €  
Résultat antérieur de l'exercice : -9 524.65 €  
Excédent de clôture : 12 161.82 €  
Restes à réaliser : 0 €

Hors de la présence de M. HUNAULT Président, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte administratif de la Caisse des Ecoles 2011

#### b) AFFECTATION DES RESULTATS

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de clôture de  
12 161.82 euros en section d'investissement  
1 899.59 euros en section de fonctionnement  
soit un résultat de 14 061.41 euros

Considérant pour mémoire que le montant du virement à la section d'investissement (ligne 023) prévu au budget de l'exercice arrêté est de 0 €

Le solde des restes à réaliser en investissement s'élève à 0 €

Le Conseil d'Administration décide d'inscrire au budget de l'exercice 2012 :

001 Résultat d'investissement reporté 12 162 euros  
002 Résultat de fonctionnement reporté 1 899 euros.

#### d) BUDGET PRIMITIF 2012

En recettes et en dépenses le budget s'équilibre à  
28 166 € pour la section de fonctionnement  
et à 17 321 € pour la section d'investissement

### BUDGET ASSAINISSEMENT

#### a) COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil vote le compte de gestion dressé par Madame GODEFROY Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

#### b) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Sous la présidence de Monsieur ROSAIRE Émile, Maire adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

##### Fonctionnement

Dépenses : 34 992,11 €

Recettes : 35 402,85 €  
Résultat de l'exercice : + 410,74 €  
Résultat antérieur de l'exercice : + 20 539,70 €  
Excédent de clôture : 20 950,44 €

Investissement

Dépenses : 42 565,50 €  
Recettes : 8 714,68 €  
Résultat de l'exercice : - 33 850,82 €  
Résultat antérieur de l'exercice : - 974,36 €  
Excédent de clôture : - 34 825,18 €

Hors de la présence de M. HUNAULT Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif Assainissement 2011

**b) AFFECTATION DES RESULTATS**

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de clôture de  
-34 825.18 euros en section d'investissement  
20 950.44 euros en section de fonctionnement  
soit un résultat de -13 874.74 euros  
Le Conseil Municipal décide d'affecter 20 950.44 € au compte 1068 du budget de l'exercice 2012 :

**e) BUDGET PRIMITIF 2012**

En recettes et en dépenses le budget s'équilibre à  
40 404 € pour la section de fonctionnement  
et à 43 004 € pour la section d'investissement

**BUDGET LOTISSEMENT DE LA POITEVINIERE**

**a) BUDGET PRIMITIF 2012**

En recettes et en dépenses le budget s'équilibre à 285 080.00 € pour la section de fonctionnement

**BUDGET COMMUNAL**

**a) COMPTE DE GESTION 2011**

Le Conseil vote le compte de gestion dressé par Madame GODEFROY Trésorier visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

**b) COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

le Conseil Municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 536 761.01 €  
Recettes : 702 571.80 €  
Résultat de l'exercice : + 165 810.79 €  
Résultat antérieur de l'exercice : + 217 841.24 €  
Excédent de clôture : 299 381.03 €

Investissement

Dépenses : 323 497.69 €  
Recettes : 499 597.22 €  
Résultat de l'exercice : 176 099.53 €  
Résultat antérieur de l'exercice : - 134 571.99 €  
Excédent de clôture : 41 527.54 €  
Restes à réaliser : 31 800 €

Hors de la présence de M. HUNAULT Marcel, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget Communal 2011

**b) AFFECTATION DES RESULTATS**

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de clôture de  
41 527.54 euros en section d'investissement  
299 381.03 euros en section de fonctionnement  
soit un résultat de 340 908.57 euros

Considérant pour mémoire que le montant du virement à la section d'investissement (ligne 023) prévu au budget de l'exercice arrêté est de 340 908.57 €.

Le solde des restes à réaliser en investissement s'élève à 31 800 €

Le Conseil Municipal DÉCIDE :

- D'AFFECTER 31 800 € au compte 1068 du budget 2012
- D'INSCRIRE : 41 527.54 € au 001 résultat d'investissement reporté et  
267 581.03 € au 002 Résultat de fonctionnement reporté.

#### **d) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2012**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE d'augmenter le produit fiscal. Les taux d'imposition de l'année 2012 des trois taxes directes locales sont :

Taxe d'habitation	: 15,11 %
Taxe Foncière (Bâti)	: 21,92 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	: 42.67 %

#### **Cession des terrains communaux au budget lotissement de la POITEVINIERE**

Considérant la nécessité d'individualiser cette opération dans un budget annexe pour faciliter la détermination du coût de production, assurer un meilleur suivi de la comptabilisation des stocks et de la TVA.

Monsieur le Maire expose au Conseil que les terrains à aménager doivent être cédés au budget annexe du lotissement lors de l'ouverture des comptes de la comptabilité distincte, pour la valeur nette comptable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré DECIDE

➤ de céder les terrains du budget principal achetés à Madame et Monsieur SUPION Jean cadastrés section D n° 960 et 962 de 1 543 m<sup>2</sup> et à Monsieur GIRARD Claude cadastrés section D n° 333 et 334 de 9732m<sup>2</sup>, au budget annexe Lotissement de la Poitevineière pour une valeur de 58 295,18 €.

#### **Subvention de fonctionnement au budget du c.C.A.S.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à la tempête du mois de décembre dernier, des travaux sont à réaliser sur les bâtiments d'habitation de « La Foucrière ».

En fonction du projet de budget établi par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. une subvention communale exceptionnelle de 4 500 € est nécessaire pour équilibrer le budget primitif 2012.

le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 4 500 € au C.C.A.S. de Juvardeil.

#### **BUDGET PRIMITIF 2012**

En recettes et en dépenses le budget s'équilibre à  
821 297 € pour la section de fonctionnement  
et à 617 366 € pour la section d'investissement

#### **COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE**

M. Le Maire donne un compte rendu de la réunion du 12 mars dernier. Il précise que le projet d'apprentissage de la natation est en cours, il reste à trouver un maître nageur. Les élèves de CE1 et CE2 pourront se rendre à la piscine de Chateauneuf de 13 à 13h30 le mardi et le vendredi.

#### **COMPTE RENDU REUNION DU SIAEP Chateauneuf - Juvardeil**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion du 20 mars 2012.. Il présente les projets votés au budget primitif 2012.

#### **ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET ELECTIONS LEGISLATIVES :**

Bureaux de votes

#### **TAXE D'AMENAGEMENT DANS LES COMMUNES DE MAINE-ET-LOIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil sur les taux de la taxe d'aménagement qui ont été votés par les communes du Maine-et-Loire.

## **DATES DE COMMEMORATIONS OFFICIELLES**

Monsieur le Maire communique au Conseil les dates des cérémonies patriotiques commémoratives.

**DEFI DES ELUS ET DES COMMUNES** Challenge Biathlon le 27 mai